



Janine ECOCHARD

Vice-Présidente du Conseil Général
Déléguée à la Politique des Collèges
et d'Accompagnement à l'Education
Conseillère d'Arrondissements
Ancienne Députée des Bouches-du-Rhône

Marseille, le **17 MAR. 2011**

Monsieur Jean-Paul DE GAUDEMAR
Recteur d'Académie Aix/Marseille
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 AIX EN PROVENCE CX 1

Nos réf. : JE/PA/CT

Monsieur le Recteur,

L'orientation scolaire semble faire l'objet d'un projet de réforme aux contours encore mal établis et pour lequel nous attendons encore la publication d'un certain nombre de décrets.

Comme vous le savez, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est impliqué dans une partie de ce dispositif, puisqu'il assure, dans le cadre de ses compétences, l'hébergement et le fonctionnement de 5 CIO dans les Bouches-du-Rhône dont 3 à Marseille, les autres étant des CIO d'Etat et un sous gestion municipale.

Je tiens au préalable à vous dire mon opposition à la fusion au sein d'un futur service public d'orientation, de l'orientation scolaire et de l'orientation professionnelle. Il m'apparaît que l'orientation scolaire est bien spécifique au système éducatif et qu'elle ne saurait se confondre avec l'orientation professionnelle sous-tendue par d'autres enjeux et d'autres perspectives.

De la même manière, nous sommes attachés à la plus grande proximité des centres d'information et d'orientation scolaires au plus près des collèges dans les bassins dont ils ont la responsabilité. C'est ainsi que notre collectivité, dans l'objectif d'assurer au mieux le service public d'orientation scolaire, a proposé le relogement du CIO Marseille 2 dans des locaux appartenant au département au 16, rue Edmond Rostand, 13006 MARSEILLE.

Cette opération vise à donner plus de confort et d'aisance à ce CIO afin de l'aider au mieux dans ses missions essentielles. Il est bien évident que cette proposition ne préfigure en rien celle d'une fusion de CIO sur la ville de Marseille, ce qui par ailleurs ne relève pas de la compétence de notre collectivité, mais sur laquelle nous manifesterions notre désapprobation.

.../...

Je me permets de vous rappeler que notre collectivité a adopté depuis des années une démarche constante pour faire précéder toute décision structurante par une concertation la plus large en amont avec l'ensemble des parties prenantes au dossier. C'est la raison pour laquelle dans la mesure où des restructurations et des fusions de CIO, voire d'élargissement de leurs compétences aux secteurs de l'activité professionnelle, me paraissent devoir être précédées d'un échange non seulement entre notre collectivité et vous-même, mais également avec l'ensemble des acteurs de ce secteur dont les représentants des personnels.

Ne doutant pas un seul instant de votre volonté et capacité de concertation sur ce sujet important du système éducatif et dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Ecochard', with a stylized, cursive script.

Janine ECOCHARD